Rapport de préfiguration du Comité d'histoire de la politique de la ville, annexe I : lettre de mission

Version accessible : le texte de la lettre est transcrit d'après l'original signé, dont le fac-similé figure à la fin du document.

Ministère chargé de la ville. La ministre.

Paris, le 21 juillet 2021

Réf. : MV/2021-07/24464

Monsieur Michel DIDIER, 68 boulevard de Picpus, 75012 Paris

Monsieur,

La politique de la ville a désormais plus de quarante années d'existence, si l'on prend comme référence historique le lancement des premières opérations « Habitat et vie sociale » en 1977. Cette politique interministérielle dont l'objet unique est d'agir en faveur des habitants des quartiers populaires dans un grand nombre de domaines tels que l'habitat, l'éducation, l'emploi, la tranquillité publique, la cohésion sociale, est riche de beaucoup de réalisations, d'innovations et de mobilisations associatives et citoyennes.

En raison de sa triple dimension, territoriale, partenariale et participative, elle a mobilisé une très grande diversité d'acteurs : services de l'État, collectivités territoriales, acteurs du logement social, acteurs économiques et sociaux, acteurs associatifs de proximité, qui détiennent tous une partie de la mémoire de cette politique publique. Contemporaine tout à la fois de la décentralisation et des premières crises urbaines, elle a été à la fois un formidable révélateur des évolutions de la société et un véritable laboratoire de transformation de l'action publique.

Cette mémoire reste cependant extraordinairement dispersée, malgré les tentatives engagées par la délégation interministérielle à la ville au début des années 2000 pour structurer une politique de conservation des archives de la politique de la ville et de recueil de témoignages. Force est de constater que ces tentatives ont été trop discontinues et finalement insuffisantes, faute d'avoir été inscrites dans une véritable stratégie de valorisation et de diffusion de cette mémoire pour nourrir le débat public.

Le lancement, à votre initiative, d'un programme de recueil de témoignages filmés des « Grands témoins » de la politique de la ville (anciens ministres, anciens maires, anciens responsables d'administration ou d'associations) constitue une première brique pour bâtir une véritable stratégie à la hauteur des enjeux démocratiques. Il témoigne de l'intérêt de contribuer à faire l'histoire de cette politique par ceux-là même qui l'ont conçue ou mise en œuvre.

Mais la politique de la ville doit être pleinement reconnue aujourd'hui comme un objet à part entière du travail historique, tant les quartiers populaires sont partie intégrante de l'histoire de notre République et des grandes mutations urbaines, économiques et sociales qu'a connues notre pays. Il

convient de retracer l'histoire des interventions publiques mises en œuvre dans ces quartiers dans le cadre de la politique de la ville, d'en expliciter les intentions, d'en décrire les permanences ou les évolutions, et d'en expliquer les modalités et les méthodes au public.

À l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres ministères, je souhaite donc que le ministère chargé de la ville se dote d'un comité d'histoire entièrement dédié à la politique de la ville, afin de pouvoir valoriser le patrimoine de cette politique publique, de stimuler le recueil de témoignages, de lancer des travaux de recherche, et d'organiser leur diffusion, contribuant ainsi à la faire connaître et à animer la réflexion sur son évolution. Une attention particulière devra être réservée aux enjeux de formation et de transmission des connaissances historiques aux acteurs qui font la politique de la ville aujourd'hui : agents de l'État, des organismes sociaux ou des collectivités territoriales ; professionnels et bénévoles du secteur associatif ; etc.

Compte tenu de votre expérience reconnue dans le domaine, de votre très grande connaissance de la politique de la ville et de ses réseaux, de votre formation et de vos activités au sein du ministère chargé de la ville, qui vous ont conduit à vous intéresser aux problématiques de la recherche historique, je souhaite vous confier une mission de préfiguration de ce comité d'histoire.

Cette mission débutera le 1er septembre 2021 et s'achèvera le 15 décembre 2021. À cette date, je souhaite disposer d'une note détaillée précisant le périmètre d'action du comité d'histoire, ses missions, son organisation et les moyens humains et financiers nécessaires à son action. Vous me proposerez également un programme d'action de ce comité pour les deux prochaines années.

Je souhaite aussi disposer d'une liste des personnes qui vous sembleraient particulièrement pertinentes pour participer aux instances de ce comité, afin d'assurer l'ensemble des missions nécessaires à son bon fonctionnement : conseil scientifique ; montage de partenariat avec les institutions publiques et privées susceptibles de contribuer à la production, à la valorisation et à la diffusion de la connaissance historique sur la politique de la ville ; recherche de parrainage ; etc. Ce comité doit naturellement mobiliser des historiens, mais aussi des chercheurs d'autres disciplines et des personnalités qualifiées, au regard de leurs expériences respectives.

Pour mener à bien cette mission, vous serez défrayé et rémunéré selon des conditions fixées par le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Vous vous appuierez également sur les services de cette agence, et plus particulièrement de sa direction en charge de la politique de la ville pour faciliter son bon déroulement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Nadia HAI

Fac-similé de la lettre signée

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

La ministre

Paris, le 21 JUIL. 2021

Réf : MV/2021-07/24464

Monsieur Michel DIDIER
68 boulevard de Picpus
75012 Paris

Monsieur,

La politique de la ville a désormais plus de quarante années d'existence, si l'on prend comme référence historique le lancement des premières opérations « Habitat et vie sociale » en 1977. Cette politique interministérielle dont l'objet unique est d'agir en faveur des habitants des quartiers populaires dans un grand nombre de domaines tels que l'habitat, l'éducation, l'emploi, la tranquillité publique, la cohésion sociale, est riche de beaucoup de réalisations, d'innovations et de mobilisations associatives et citoyennes.

En raison de sa triple dimension, territoriale, partenariale et participative, elle a mobilisé une très grande diversité d'acteurs : services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs du logement social, acteurs économiques et sociaux, acteurs associatifs de proximité, qui détiennent tous une partie de la mémoire de cette politique publique. Contemporaine tout à la fois de la décentralisation et des premières crises urbaines, elle a été à la fois un formidable révélateur des évolutions de la société et un véritable laboratoire de transformation de l'action publique.

Cette mémoire reste cependant extraordinairement dispersée, malgré les tentatives engagées par la délégation interministérielle à la ville au début des années 2000 pour structurer une politique de conservation des archives de la politique de la ville et de recueil de témoignages. Force est de constater que ces tentatives ont été trop discontinues et finalement insuffisantes, faute d'avoir été inscrites dans une véritable stratégie de valorisation et de diffusion de cette mémoire pour nourrir le débat public.

Le lancement, à votre initiative, d'un programme de recueil de témoignages filmés des « Grands témoins » de la politique de la ville - anciens ministres, anciens maires, anciens responsables d'administration ou d'associations - constitue une première brique pour bâtir une véritable stratégie à la hauteur des enjeux démocratiques. Il témoigne de l'intérêt de contribuer à faire l'histoire de cette politique par ceux-là même qui l'ont conçue ou mise en œuvre.

Mais la politique de la ville doit être pleinement reconnue aujourd'hui comme un objet à part entière du travail historique, tant les quartiers populaires sont partie intégrante de l'histoire de notre République et des grandes mutations urbaines, économiques et sociales qu'a connues notre pays. Il convient de retracer l'histoire des interventions publiques mises en œuvre dans ces quartiers dans le cadre de la politique de la ville, d'en expliciter les intentions, d'en décrire les permanences ou les évolutions, et d'en expliquer les modalités et les méthodes au public.

20, avenue de Ségur – 75007 Paris
Tél : 33(0)1 40 81 21 22
www.cohesion-territoires.gouv.fr

A l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres ministères, je souhaite donc que le ministère chargé de la ville se dote d'un comité d'histoire entièrement dédié à la politique de la ville, afin de pouvoir valoriser le patrimoine de cette politique publique, de stimuler le recueil de témoignages, de lancer des travaux de recherche, et d'organiser leur diffusion, contribuant ainsi à la faire connaître et à animer la réflexion sur son évolution. Une attention particulière devra être réservée aux enjeux de formation et de transmission des connaissances historiques aux acteurs qui font la politique de la ville aujourd'hui : agents de l'Etat, des organismes sociaux ou des collectivités territoriales ; professionnels et bénévoles du secteur associatif ; etc.

Compte tenu de votre expérience reconnue dans le domaine, de votre très grande connaissance de la politique de la ville et de ses réseaux, de votre formation et de vos activités au sein du ministère chargé de la ville, qui vous ont conduit à vous intéresser aux problématiques de la recherche historique, je souhaite vous confier une mission de préfiguration de ce comité d'histoire.

Cette mission débutera le 1er septembre 2021 et s'achèvera le 15 décembre 2021. A cette date, je souhaite disposer d'une note détaillée précisant le périmètre d'action du comité d'histoire, ses missions, son organisation et les moyens humains et financiers nécessaires à son action. Vous me proposerez également un programme d'action de ce comité pour les deux prochaines années.

Je souhaite aussi disposer d'une liste des personnes qui vous sembleraient particulièrement pertinentes pour participer aux instances de ce comité, afin d'assurer l'ensemble des missions nécessaires à son bon fonctionnement : conseil scientifique ; montage de partenariat avec les institutions publiques et privées susceptibles de contribuer à la production, à la valorisation et à la diffusion de la connaissance historique sur la politique de la ville ; recherche de parrainage ; etc. Ce comité doit naturellement mobiliser des historiens, mais aussi des chercheurs d'autres disciplines et des personnalités qualifiées, au regard de leurs expériences respectives.

Pour mener à bien cette mission, vous serez défrayé et rémunéré selon des conditions fixées par le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Vous vous appuierez également sur les services de cette agence, et plus particulièrement de sa direction en charge de la politique de la ville pour faciliter son bon déroulement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.



Nadia HAI